



# Assemblée générale

Distr. générale  
4 octobre 2013  
Français  
Original: anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

### Vingt-quatrième session

Point 5 de l'ordre du jour

### Organismes et mécanismes de protection des droits de l'homme

## Déclaration du Président\*

### PRST 24/1

### Rapports du Comité consultatif

À la 37<sup>e</sup> séance, le 27 septembre 2013, le Président du Conseil des droits de l'homme a donné lecture de la déclaration ci-après:

«Le Conseil des droits de l'homme prend note des rapports du Comité consultatif sur ses dixième et onzième sessions (A/HRC/AC/10/3 et A/HRC/AC/11/2) et de la recommandation formulée dans la mesure 11/1, paragraphe 4.

Après consultation avec les États membres, je crois comprendre que la présente déclaration ne crée aucun précédent pour les rapports futurs du Comité consultatif, qui seront traités conformément aux résolutions 5/1 et 16/21 du Conseil des droits de l'homme.».

---

\* Les résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme seront reproduites dans le rapport du Conseil des droits de l'homme sur sa vingt-quatrième session (A/HRC/24/2), Partie I.